



CHÉNIER.



VICTOIRE !!

Le parti libéral vient d'enlever un comté aux conservateurs, dans la province d'Ontario.

Une élection était devenue nécessaire dans Elgin-Ouest à cause de l'invalidation de l'élection du député conservateur, M. McDiarmid. Elle a eu lieu le 12 courant et a eu comme résultat l'élection de M. Donald McNislie, libéral, avec une majorité de 244 voix sur l'ex-député conservateur. Ça va bien la réaction conservatrice !

SOMMAIRE

Meli Melo
Pour M. Chicoyne (II)
La rentrée
Les condamnés de Saint-Canut
Léthargie spontanée
Chronique
Congrès de colonisation : Le Grand Nord
Recorder B. A. T. de Montigny
Un poëme de Dreyfusisme
A propos du Club du Girouard
Un Indiscret
Histoire de la semaine : La mort de Tutevenu
Jeux d'Esprit
Notre Marché
Nouvelles de Saint-Jérôme
Terrebonne
Saint-Vincent de Paul
Sainte-Thérèse
Sainte-Scholastique
Montigny
Lettre
Sainte-Julienne
Livres, journaux, etc.

AVIS

Nous avertissons nos correspondants que nous ne publions pas dans L'AVENIR DU NORD les écrits qui nous arrivent sans signature responsable.

MELI-MELO

Nos bons souhaits à l'Echo de Charlevoix qui vient d'entrer dans sa deuxième année.

Les premiers douze mois de l'administration libérale à Québec ont eu les heureux résultats suivants :

Diminution de la dette	\$113,997.69
Augmentation du revenu	301,336.45
Diminution des dépenses	438,557.10
Le déficit réduit en 1 mois de	739,893.55

Au cours d'un article sur l'année politique, notre confrère jérémien s'écrie : « Du côté conservateur, l'année terminée a été bonne. »

Toussus cru ! Avec de nombreuses bonnes années comme ça, vous n'êtes pas près de sortir des régions de l'opposition, naïf voisin.

Chiniquy vient de mourir à l'âge de 90 ans. Inutile de retracer ici la vie de cet homme si connu au Canada.

Qu'il nous suffise de dire que Chiniquy est mort en persévérant dans les idées qui l'ont fait se séparer de l'Eglise de Rome.

Pour plusieurs, c'est là le plus grand des scandales. Eh bien ! qu'on nous permette de rappeler ici une parole de Léon XIII.

A la mort de Renan, le Souverain Pontife ayant demandé s'il s'était rapproché de l'Eglise catholique avant de mourir, on lui répondit que non.

« Ça vaut mieux, dit Léon XIII, car en persévérant dans ses idées jusqu'à la mort, il a prouvé sa bonne foi et sa sincérité. »

C'est depuis ce jour-là que Tardivel s'est mis en prière pour la conversion du Pape.

A ceux qui demandent quand commencera le 20^e siècle, nous proposons le petit raisonnement suivant :

Un siècle se compose de cent ans révolus. Or, pour que cent années soient comptées comme écoulées, il faut se rendre jusqu'à la 101^e année. Ainsi, lorsque nous entrerons en l'an 1900, la centième année du présent siècle, qui est le dix-neuvième, ne fera que de commencer, et il faudra nécessairement qu'elle soit entièrement

passée pour que puisse commencer l'autre siècle, c'est-à-dire le 20^e.

En d'autres termes : Le dernier jour de décembre de la présente année verra se clore la 99^e année du 19^e siècle, non la centième année, et il en faudra encore une autre pour terminer les cent ans composant un siècle, ce qui nous conduira à 1901.

Donc le 20^e siècle ne commencera que le 1^{er} janvier 1901.

M. Edmond Rostand, l'auteur acclamé le « Cyrano de Bergerac », ne semait-il pas un simple plagiaire ? C'est ce que prétend un habitant de Chicago, M. Samuel Eberley Gross. D'après lui, M. Rostand, en écrivant « Cyrano de Bergerac », n'aurait fait que copier une pièce de M. Gross, remontant à une dizaine d'années et ayant pour titre : « The Merchant of Cornville ». M. Rostand n'étant pas aux Etats-Unis, heureusement pour lui, M. Gross s'en est pris à son interprète autorisé, M. Mansfield, et a demandé au tribunal une ordonnance lui interdisant de continuer à jouer « Cyrano de Bergerac ». Avant de rendre l'ordonnance qu'on réclamait de lui, le juge Grosscup a tenu à s'éclairer et, en conséquence, il a décidé qu'une commission rogatoire serait envoyée au consul des Etats-Unis, à Paris, pour lui permettre d'interroger M. Rostand et de lui demander si « Cyrano de Bergerac » est bien de lui ou si ce n'est pas un « démarquage » de la pièce de M. Gross. Selon la réponse de M. Rostand, et alors seulement, le juge Grosscup verra s'il y a lieu d'empêcher M. Mansfield de donner ses représentations.

Sans s'arrêter au côté grotesque de cette commission rogatoire à envoyer à Paris, il est permis de dire à M. Gross que, en admettant même que M. Rostand ait eu dix ans après lui la même idée de pièce, ce qui a fait le grand succès de « Cyrano de Bergerac » c'est moins le sujet de la comédie que la façon dont cette comédie est écrite, dans une langue superbe, en des vers d'une grande allure et d'une poésie exquise dont on n'a pas idée à Chicago.

Pour M. Chicoyne

II

A mesure qu'on presse les détracteurs des Patriotes de motiver la haine implacable qu'ils leur ont vouée si injustement, ils en arrivent à nous prouver qu'ils n'ont absolument rien de sérieux à reprocher aux glorieuses victimes de la bureaucratie de 37.

La dernière fois que le *Pionnier* s'est exprimé sur le compte des Patriotes, il a consacré une demi-douzaine de paragraphes pour dire quoi ? de la révolte était injustifiable et illégitime ! Pas du tout. M. Chicoyne soutient que la résistance n'avait pas été organisée, et qu'armée de torches et de bâtons, la jacquerie canadienne de 37 courait à un désastre inévitable en se jetant à la tête des troupes anglaises. Et c'est pour cela que Papineau ne pouvait pas approuver et, de fait, n'a pas approuvé la révolte dans ces conditions-là.

Mais tout le monde est d'accord là-dessus. Les Patriotes canadiens auraient dû ménager mieux leur sang. Du jour où la résistance armée était devenue légitime et nécessaire, les Canadiens auraient dû faire ample provision d'armes et de munitions et, comme les Patriotes cubains, commencer au moment propice une résistance victorieuse. Cette organisation devait commencer le jour où les orangistes et l'association constitutionnelle de Montréal, composée d'Anglais partisans de l'oligarchie, formaient dans la ville des comités, et demandait au gouverneur l'approbation pour un corps de carabiniers de 800 hommes que cette association de bureaucrates avait déjà organisé au nom de *Dieu sauve le roi* !

M. Chicoyne, qui est un homme bien pensant, affirme que les hommes modérés en 1837, ceux qui « faisaient autorité » repousseraient l'idée d'une résistance par les armes, jugeant que cette résistance n'était pas justifiée. Voyons là-dessus l'opinion de notre historien national.

« Loin de vouloir guerroyer sur des questions de forme, cette nouvelle opposition (celle conduite par M. Bédard qui se séparait de Papineau et dont la modération au moment propice fut récompensée par une place de juge), aurait dû lever de suite franchement son drapeau et déclarer clairement ses principes. Si les réformes qu'on demandait n'étaient pas accordées, allait-on se faire donner de vive force, en levant l'étendard de la révolte, on allait-on négocier ? On aurait alors comparé ses forces à celles de l'Angleterre et pesé les chances de succès. Car quant à la justice de leur cause, les Canadiens-français avaient cent fois plus de droit de renverser leur gouvernement que l'Angleterre elle-même en 1688, et les Etats-Unis en 1775, parce que c'était contre leur nationalité elle-même que le bureau colonial dirigeait ses coups ; jugés sous ce rapport, la question se modifiait et devait être envisagée non sous le point de vue du droit, mais sous le point de vue de l'expérience, que les peuples comme les individus ne peuvent négliger lorsqu'ils en appellent à la force physique. »

« Mais malheureusement le chef du parti de Québec, comme nous désignerons désormais cette nouvelle opposition, était alors en pour-parler, pour une charge de juge, avec lord Gosford, qui laissait entrevoir d'autres faveurs à quelques-uns de ses amis. Dans des débats aussi graves entre l'Angleterre et l'Assemblée, une scission entre le parti extrême et le parti modéré aurait dû se faire en vue du bien public seulement et non sous l'influence de l'or et des places. Le devoir de tout représentant du peuple était de refuser toute faveur jusqu'après l'arrangement des difficultés, afin de conserver son indépendance et de ne pas paraître influencé par l'intérêt personnel. Le moment était trop solennel pour s'occuper de soi lorsque l'existence politique de tous les Canadiens était en question. Cette grande faute du parti modéré n'échappa pas à ses adversaires, qui en profitèrent pour l'exposer aux yeux du public, qui donna dès lors par ironie le nom de *petite famille* à M. Bédard et à ses amis, pour désigner des hommes qui servaient leurs intérêts avant ceux du pays. C'était légitime leur influence dès le début de la nouvelle voie dans laquelle ils entraient, et dans laquelle la majorité des Canadiens eussent suivi des hommes indépendants et énergiques, qui n'auraient pas plus fléchi devant les appâts du pouvoir que devant les menaces de la rébellion. Le vrai patriote tout pauvre qu'il est, tient plus de place dans le cœur du peuple que l'agitateur riche et puissant dont on soupçonne toujours l'ambition. »

« La majorité de l'Assemblée fut entraînée par l'éloquence de M. Papineau. La nomination de M. Bédard comme juge formellement annoncée, loin d'apaiser les esprits, les excita, suivie qu'elle fut presque aussitôt après du refus du gouverneur de destituer le juge Gale, dont le ministre qui avait succédé à M. Spring Rice avait confirmé la nomination. »

Voilà le jugement porté par l'histoire sur l'attitude de cet infâme parti soi-disant modéré qui s'était vendu aux Anglais pour un plat de lentilles. Sa défection empêcha que la révolte ne prit aux yeux de l'Angleterre son véritable caractère d'une résistance nationale. M. Chicoyne, en homme modéré et bien pensant, se réclame du parti modéré de 1837. Comme nous, sans doute, il suit des traditions de famille.

Pendant que M. Bédard, celui-là même qui avait proposé les 92 Résolutions, se retirait honteusement de la lutte pour accueillir les faveurs du pouvoir qu'il avait combattu, resté tyrannique, M. Papineau se montra à la hauteur de la situation. Il soutint, avec sa belle éloquence, les principes qui formaient la base des 92 Résolutions, et il ne craignit pas de dire en pleine chambre : « Le même génie maléfaisant qui jetait malgré elles les anciennes colonies dans les voies d'une juste et glorieuse résistance préside à nos destinées. » Et comme pour marquer que cette phrase n'était pas une échappée et que le temps était véritablement venu pour le peuple canadien de se dresser dans toute sa hauteur en face de l'Angleterre despotique, il disait encore dans le même discours : « Il ne fallait accorder que six mois de subsides pour nous mettre dans la même position que la Jamaïque. Ses représentants se sont dit : Nous voici dans des circonstances extraordinaires ; nous voterons six mois de subsides pour salarier les troupes, mais après ce temps, nous sommes décidés à nous ensevelir sous des ruines plutôt que de céder nos libertés. » Ces inspirations héroïques ont obtenu du gouvernement anglais, qui a su les apprécier, les droits que réclamaient les colons de la Jamaïque, de *samblables aspirations nous assureront les mêmes avantages*. »

N'était-ce pas là dire aux Canadiens : Suivez l'exemple de la Jamaïque, préparez la guerre et la métropole cédera ?

La position prise par Papineau était si juste que huit anglais sur les seize qui siégeaient à la chambre votèrent avec la majorité les six mois de subsides, tel que le désirait Papineau. Le conseil législatif irresponsable rejeta la liste civile de six mois, ce qui amena la prorogation des chambres.

Peu de temps après, le rapport de la commission déléguée à Québec le 4 août précédent, était mis devant le parlement impérial. Les commissaires y recommandaient d'employer les deniers publics sans le concours des représentants, d'user de violence pour forcer l'Assemblée à se soumettre ; justifiaient le conseil d'avoir refusé les six mois de subsides ; suggéraient de faire représenter la minorité en changeant la loi électorale en faveur de l'électeur anglais qui réserverait des privilèges spéciaux.

Il fallait aussi refuser un conseil législatif électif et le système responsable, etc. et s'opposer à l'union des deux Canadas qui s'agitaient également.

Lord John Russell, appuyé par M. Gladstone, alors tory, fit adopter par les communes, après trois jours de débats les suggestions les plus hostiles que contenait le rapport des commissaires canadiens. Sur la question de réforme de notre conseil législatif, demandée avec instance par le peuple canadien et ses représentants, la proposition de M. Leader ne rallia que 56 voix contre 318, et encore cette minorité tomba-t-elle à 16 lors de l'adoption finale des propositions de lord John Russell.

L'Angleterre elle-même était donc résolue à nous maintenir sous le joug de la bureaucratie. Toutes les tentatives constitutionnelles avaient échoué les unes après

les autres devant l'entêtement des ministres britanniques. Il ne restait donc d'autres ressources aux Canadiens que de se soumettre à la tyrannie ou de préparer la résistance, et, à l'exemple des colons de la Jamaïque, montrer à l'Angleterre qu'on était « déterminé à s'ensevelir sous des ruines plutôt que de céder ses libertés ». Les plus hardis coururent aux armes, décrochèrent le vieux mousquet ou transformèrent les outils de leur travail en instruments de leur colère patriotique. La poignée de braves fut éparpillée ou dispersée, ceux qui tombèrent vivants aux mains de la soldatesque furent envoyés en exil ou montèrent à l'échafaud.

Tant d'héroïsme ne fut pas dépensé en pure perte : le sang répandu au pied de l'arbre de la liberté le féconda, et il poussa des fruits vigoureux dont se rassaient eux-mêmes qui maudissent encore aujourd'hui la cause de cette fécondité.

Sur le rapport favorable de lord Durham qui confirma la justice des revendications de la chambre d'assemblée demandant le contrôle sur les fonctionnaires, la disposition des deniers publics et le système responsable, le gouvernement anglais accorda par la constitution de 1840 aux Canadas-Unis l'autonomie politique à l'interieur, la responsabilité ministérielle.

Ca, c'est la vraie histoire, parce qu'elle est basée sur des faits que nul ne peut méconnaître. Il est d'aucun moment d'approuver la résistance armée pour renverser notre gouvernement bureaucratique d'alors, il regretta plutôt que nous n'y fussions pas mieux préparés lorsqu'elle se produisit ; 2^o que la révolte eut pour effet de nous aliéner les bonnes grâces du parlement anglais ; c'est plutôt l'entêtement du parlement anglais à nous refuser justice qui déclencha l'insurrection après laquelle nous obtinmes tout ce que nous voulûmes.

M. Chicoyne a-t-il autre chose ?

FRANÇOEUR.

La Rentrée

Ce n'est pas de la rentrée des écoliers que nous voulons parler, c'est de la rentrée de nos députés. Or, c'est-ce que nos députés ? Ce sont les commissaires du peuple, ce sont des hommes que nous avons choisis, un par chaque comté, pour aller ensemble au palais législatif, et là, sous l'égide de la constitution, scrutent et amendent les vieilles lois hors d'usage, quelquefois même les abolir complètement ou leur en substituer de nouvelles, toutes conçues dans les meilleurs intérêts de la communauté et non pour servir ceux de telle ou telle coterie.

Sur exemple, la loi que présentera de nouveau le Dr de Grosbois (Shefford) pour établir dans le pays l'admirable institution des « tribunaux de conciliation » qui empêchent les frais d'un long et inutile procès et cultivent entre les habitants d'une paroisse l'esprit de conciliation et les sentiments de fraternité, cette loi-là, disons-nous, devra être adoptée par nos représentants, en dépit des avocats intéressés à ce que le bon plaideur leur échappe le moins possible.

D'avance, nous promettons, au nom des cultivateurs du comté de Terrebonne, de déclarer la guerre à l'un quelconque de nos représentants qui votera contre de nos représentants, c'est nous les électeurs, c'est nous le peuple qui sommes les maîtres et les députés, nos serviteurs.

La session s'ouvre sous d'heureux auspices pour le gouvernement. La victoire de Matane, qui est une belle victoire, donne un surcroît de force au ministère, ce qui devra le rendre courageux et même hardi.

Aussi, franchement, à en juger par son nouveau projet de loi sur l'instruction publique, on est bien forcé d'admettre que notre gouvernement est très fort sur la stratégie.

Malheureusement, on ne pourra bien se rendre compte de l'effet du mouvement tournant que le ministère vient d'opérer si habilement en face de l'adversaire que lorsque l'affaire sera engagée à fond sur les nouvelles positions que l'on a prises.

Pour le reste, nous estimons que le gouvernement est assez bien soutenu pour aller droit devant lui en marchant sur les obstacles.

Sursus corda !

FRANCASTOR

Les condamnés de Saint-Canut

M. J. D. Leduc, l'avocat de Cordélia Viau, s'adresse au Procureur-Général, en ce moment, pour obtenir la permission d'appeler de la décision de l'honorable Juge Taschereau qui a refusé de réserver certaines questions de droit soulevées au cours du procès.

La vieille mère de Cordélia Viau a rédigé elle-même une requête demandant la

commutation de la sentence prononcée contre sa fille ; elle va de porte en porte pour recueillir des signatures.

On continue également de faire signer des requêtes en faveur de Sam Parslow. Tous les citoyens de Saint-Canut, moins cinq, ont signé une de ces requêtes. Le vaillant défenseur du malheureux Sam, M. J. A. C. Ethier, a l'intention de demander au Procureur-Général le droit d'en appeler de certaines décisions de l'honorable Juge Taschereau.

Léthargie spontanée

Grand émoi à Montréal, la semaine dernière, à propos de Mlle Eva, la fille de M. Antoine Roch, plongée dans un sommeil comparable à la mort, depuis le 23 de décembre dernier. Le domicile de la famille Roch, au No. 432 de la rue Marie-Anne, est envahi par une foule de curieux apportant chacun une recette pour venir au secours de la patiente, étendue dans son lit avec l'attitude qu'elle garde depuis vendredi avant Noël.

Mademoiselle Roch n'a jamais joui d'une santé irréprochable, puisqu'à l'âge de sept ans elle fut affectée de ramollissement des os, qui mit ses jours en danger.

Elle a vingt ans aujourd'hui. On rapporte que le 23 décembre la jeune fille et sa sœur, Mme Charpentier, travaillèrent très tard aux préparatifs de Noël. Mlle Roch ne se sentait nullement malade et se montrait gaie comme à l'ordinaire. Vers minuit, elle se plaignit de mal aux dents et sa mère lui conseilla de se mettre au lit. Subitement la jeune fille poussa un grand cri et se saisit la tête entre les mains, déclarant qu'elle y ressentait des tortures indicibles. Presque aussitôt, elle tomba dans le délire ; elle s'arrachait les cheveux, déchirait avec rage ses vêtements et appelait à grands cris ses parents qui l'entouraient ; elle put se rendre à sa chambre et prendre place dans le lit qu'elle n'a pas quitté depuis.

Quand le médecin arriva, Mlle Eva était plongée dans un sommeil qui jetait aux orties les lois de la physiologie humaine et tient en échec les membres distingués de la Faculté, qui sont allés, à tour de rôle, contempler, examiner, toucher et palper l'interessante patiente. C'est dire que la jeune fille dort toujours malgré les tentatives faites en grand nombre pour la rappeler à l'état de veille.

Quand s'éveillera-t-elle ? Les archives de la science ne donnent aucune réponse précise dans ces cas extraordinaires.

Dans le sommeil léthargique, c'est-à-dire, dans le sommeil profond provoqué par le magnétisme animal, le sujet se réveille au désir et au gré de l'opérateur ; mais dans le sommeil léthargique spontané, le temps du réveil se fait attendre, longtemps, parfois.

La science en offre divers exemples.

Au mois d'août 1889, écrivait le Dr Foveau-de-Cormelles : « A l'hôpital de Mulhouse, se trouve en ce moment une malade intéressante. C'est une jeune fille de 22 ans, profondément endormie depuis une douzaine de jours. Le teint est frais et rose, la respiration normale, les traits sont altérés. »

« Aucun organe ne semble malade, les fonctions vitales s'accomplissent comme à l'état de veille. On nourrit la névrosée de laitage, de bouillon et de vin qu'on lui fait prendre au moyen d'une cuiller ; même la bouche s'ouvre parfois au contact de la cuiller, et elle avale sans difficulté ; d'autres fois les muscles asphagiques restent inertes (c'est à dire ne permettent pas la déglutition). »

« L'insensibilité est complète sur le corps ; seul le front présente des phénomènes réflexes, sous l'action des attouchements ou des piqûres. Cependant, particulièrement éminemment intéressante, elle semble, par son horreur invincible pour l'éther, montrer une sorte de conscience et de sensibilité. Si on lui introduit dans la bouche une goutte de ce liquide, la physionomie se contracte et prend l'expression de la répugnance. En même temps, les bras et les jambes s'agitent, avec des mouvements d'impétuosité semblables à ceux d'un enfant à qui l'on veut faire avaler une potion détestée. »

« Rien n'a pu encore l'arracher à cette torpeur, qui disparaît sans nul doute à un moment donné sans cause extérieure. Elle rentrera dans la vie consciente aussi brusquement qu'elle en est sortie. Il est probable qu'elle n'aura conservé aucun souvenir de son état, que la notion du temps lui aura échappé et qu'elle croira être au lendemain de ce sommeil normal quotidien qui s'est transformé en sommeil léthargique sans raideur des membres ni convulsions. »

« Au physique, la dormeuse est de taille moyenne, svelte, nerveuse, jolie sans caractère bien particulier. Au moral, elle est vive, enjouée, travailleuse, parfois fantasque, avec de légères crises nerveuses. »

Le Dr Foveau de Cormelles est un lauréat de l'Académie de médecine, et a été vice-président du Congrès magnétique international de 1889.

Ce cas de léthargie spontanée offre plusieurs points de ressemblance avec celui de la rue Marianne.

Si l'on cherche des cas d'hypnose spontanée, on en trouve assez facilement.

Homborg, en 1707, lut, à l'Académie des Sciences, le récit d'une léthargie de six mois chez un sujet appelé le dormeur de la Hollande.

On a parlé aussi d'un malade de Louvain, la *Mormotte des Flandres*, prise chaque soir d'une léthargie qui durait jusqu'au lendemain.

Le docteur Barette observa, en 1713, à la Charité, un malade qui dormait six mois. Frank publia un cas de dix-huit mois.

Legrand du Saulle, le fameux aliéniste, mort en 1886, observa plusieurs fois ces phénomènes intéressants. Un matin, il trouva dans son service, un homme plongé dans un profond sommeil, qui dura du 9 septembre, 1868, jusqu'en avril, 1869, époque de sa mort.

Une autre fois, il avait rencontré un individu de 24 ans qui dormait sans interruption du 3 avril au 1^{er} octobre 1867.

En 1883, le 13 juillet, le Dr Seimelaigne, directeur de la maison de santé de St. James, vit mourir dans son service un malade qui, en huit ans, avait présenté 1698 jours de sommeil. On l'avait nourri avec la sonde œsophagienne.

En 1886, dans le service du Dr Luys, à la Charité, le Dr Foveau de Cormelles a rencontré un malade qui tomba, sans cause apparente, dans un sommeil identique à celui qu'on provoque chez elle avec une extrême facilité. Elle fut toute contracturée pendant les trois jours que dura cet état et se réveilla ensuite paralysée des membres inférieurs (30 septembre au 2 octobre 1886). Le Dr Luys a également présenté, au cours de ses leçons, un autre malade qui avait dormi 33 jours dans un hospice de Bordeaux.

Vers 1890, le docteur Jules Voisin, de la Salpêtrière, eut un sujet, Eudoxie R..., qui resta plusieurs mois dans un état d'immobilité et d'insensibilité complètes.

Et aujourd'hui même vit au village de Thénelles, près d'Origny-Sainte-Benoite, (Aisne) une malheureuse tombée en léthargie le 30 mai 1883, à la suite d'une frayeur intense. En 1887, la patiente présentait un amaigrissement assez considérable des membres inférieurs et de l'abdomen. Le sommeil n'avait jamais été interrompu. Les pupilles closes montraient par leur soulèvement, les yeux convulsés vers le haut ; et si l'on venait à souffler sur ceux-ci, on ne déterminait aucun mouvement réflexe des pupilles. Les mâchoires étaient serrées, contractées, et quelques dents avaient été brisées au niveau de la racine par des tentatives d'ouverture de la bouche.

Les muscles se contractaient au moindre souffle, au moindre attouchement—symptôme caractéristique de la léthargie ; les bras soulevés restaient dans la position qu'on leur donnait—symptôme de catalepsie. Ce phénomène étrange jeta le village de Thénelles et ses environs dans l'étonnement et la stupeur ; le bruit qu'il provoqua arriva jusqu'à la Grand-Ville et des médecins de la capitale se transportèrent sur les lieux. Ils écrivirent la relation de leur voyage, voulurent soigner la malade malgré la mère, essayèrent même de faire intervenir les pouvoirs publics !

Que de bruit... pour quelqu'un qui n'en faisait pas ! ajoute le narrateur du fait.

La léthargie, en 1883, était une personne nerveuse très irritable. On la nourrit en lui versant dans la bouche des aliments liquides.

Le récit de tous ces cas de léthargie spontanée permet au lecteur d'accorder ses sympathies à la famille Roch refusant de laisser leur chère Eva s'éloigner de leur domicile pour l'hôpital.

Dr LÉONARD A. FORTIER

17 janvier 1899.

N. de la D. — Depuis que cet article a été écrit, Mlle Eva Roch est sortie de son long sommeil qui a duré vingt-sept jours. Les médecins ont obtenu ce résultat par l'emploi du thermocautère.

Chronique

Les journaux reprennent avec plus d'ardeur que jamais l'examen de la thèse hardie — le succès est toujours à la hardiesse, du moins en fait de journalisme — exposée et soutenue avec tant d'éclat par M. Jules Lemaitre : l'abandon des langues mortes dans le classique et à plus forte raison partout.

Les plus autorisés pédagogues sont journellement consultés à ce sujet et chacune de leurs expressions d'opinion est un jet lumineux dans tout esprit capable d'indépendance et de sérieux.

Me permettez-vous un mouvement de vanité bien naturelle et qui naturellement me paraît servir les graves intérêts en jeu. Je suis, au même titre, que ces augustes opinants, suffragant de la question, comme ayant passé par la filière lyonnaise. Or, je vois mon sentiment, formulé naguère dans les colonnes de L'AVENIR, appuyé en tout point par l'un de ces autorités.

J'en rappelle le précis.

Il faut donner à l'étude du latin tout ce qu'il convient d'apporter à celle du grec, dont on ne conservera que les racines.

Toutes les langues modernes prennent leur origine et tirent leur fécondité du latin : la filiation en est directe, l'hellénisme n'est qu'un aïeul décrépit, moussu, bon tout au plus à modifier.

Le latin orne facilement l'esprit des chefs d'œuvre antiques : le grec s'arrête, hérisse en porce épic, au pavillon de l'oreille qu'il fait saigner de ses dards hideux.

Et pourquoi deux langues mortes, dont la désirable ne s'apprend pas même utilement dans nos collèges ?

Aussi quelle conclusion écrasante dans la bouche de mon partenaire que celle-ci : « La France entière ne compte pas dix hellénistes passables ! »

Que si, en frais de radicalisme on supprime l'enseignement de toutes les langues mortes, on nous propose au moins la langue vivante appelée à braver l'honnêteté dans les mots. Car il en faut une, et pour nous, ce ne peut être la française. Jamais elle ne s'accordera de certains : en latinum...

Je vous entends, Français : N'avons nous pas, direz-vous, pour ce cas exceptionnel, la langue de l'ennemi ? le teuton ! Mais qui péchera les allemands d'oser de représailles et



L'ABELLE.

des lors, l'horrible formule passe dans la langue de Pascal !

Il est tout de même consolant de songer que l'irrésistible poussée qui se produit dans le courant éducatif du monde civilisé, se résout sur nos bords en une brise bienfaisante de libéralisme.

Nos hommes publics peuvent maintenant lever la tête et inscrire en gros caractères : progrès de l'instruction et de l'éducation, en tête de leurs programmes. Que dis-je ? on les voit attaquer le préjugé de front jusque dans les oreilles mêmes des personnels enseignants et, invités aux fêtes de collège, à débouder le discours accoutumé d'apparat, administrer de saines et vigoureuses mercuriales qui cinglent le visage au lieu de l'agréable chatouillement qu'on s'était promis.

C'est à cette enseigne que je veux rappeler l'acte de courage vraiment viril dont s'est rendu le coupable, je dirai, l'honorable G. A. Nantel aux fêtes de dédicace de Sainte-Thérèse.

Son thème favori était celui-ci : Le cours classique doit tendre essentiellement à équiper, armer le jeune homme pour les luttes de la vie, et plus crûment, le « struggle for life ».

Proposition bien inoffensive, direz-vous.

Horrible blasphème, ripostera-t-il, qui aurait dû faire pleuvoir en avalanche le crêpi du plafond.

Parler de *struggle for life* dans un petit Séminaire où tout se fait par la vocation ecclésiastique et où c'est déjà la plus forte marque de cette vocation que d'avoir le bonheur d'habiter cet asile de paix et de recueillement ! *Proh pudor !*

M. Nantel avait-il donc oublié cette mémorable époque de ses débuts classiques, de cette réouverture si froidement solennelle des classes avec le discours d'inauguration où revient invariablement le cliché : Nous sommes un petit séminaire, nous ne formons que des ecclésiastiques, et s'il nous était donné de connaître l'absence complète de vocation dans un de nos sujets, il serait irrémédiablement banni de nos classes !

Et je ne suis pas éloigné de donner tort à M. Nantel, même de l'accuser de radicalisme.

A-t-il réellement songé que transformer le programme actuel du classique dans son orientation, c'est ni plus ni moins que le révolutionner de fond en comble.

C'est d'abord retrancher les trois quarts de l'instruction religieuse, dont l'autre quart suffit amplement aux aspirations des médecins, avocats et commerçants.

C'est établir la progression des classes par degrés, au lieu de la progression par années.

C'est exiger un choix de professeurs émérites qui démontrent les aptitudes individuelles et localisent l'enseignement qui convient à chacun des élèves.

C'est demander au séminaire le renoncement voulu pour renvoyer aux parents les élèves incapables au classique et dont la nature ingrate est un fort achoppement à la partie mieux partagée de la classe.

C'est, c'est...

Serait-ce, après tout, une chose bien difficile que ce travail de sélection entre les fervents et les philistins du classique ?

Les facultés de l'élève sont si diaphanes !

Voyons, professeurs, vous nous lisez du La Martine, c'est beau, c'est attendrissant : pas de fausse honte, avec vous, je laisse couler mes larmes ; mais à travers leur élat translucescent, je vois mon voisin Hercule qui s'occupe gravement à rapetasser sa pelote pour la prochaine partie de paume, Ovide et Laurent font un échange de vieux canifs, et les autres à l'avenant.

Je ne dis pas que ces gens ne feront pas, plus tard de bons théologiens et même des curés passables, mais que de temps perdu, si l'on veut en faire des hommes d'affaire !

Non, mes amis. Au Canada, comme en Angleterre, comme chez nos voisins les Américains, on ne touche à la liberté du sujet ou citoyen qu'il ne s'ensuive ; et quand un accusé comparait devant un tribunal, chez nous, on ne le bailloine pas, non plus que ses défenseurs, pour l'empêcher de parler. Il n'y a pas de raison ou de secret d'Etat qui tienne. Pas de nuit ou de mystère : le grand jour, le beau soleil, et tout le monde est satisfait ! Voilà pourquoi nous ne comprenons pas les réticences, les partialités — disons le mot — les préventions des tribunaux français. Voilà aussi comment il se fait que la généreuse indignation de « Francœur » éveille des sympathies, et que, pour ma part, dans l'espèce (comme on dit au palais) je me range, jusqu'à plus ample informé, du côté de la victime contre les bourreaux.

On va me crier, je le sais, que j'ai donné dans le panneau tendu par ces insidieux journaux de Londres. Mon Dieu, les politiciens de la perfide Albion font certainement leur métier en ne perdant pas une occasion d'embarasser le gouvernement français, mais cela n'empêche pas que deux et deux font quatre, qu'on n'a pas encore prouvé que Dreyfus est

couable. En vrai entêté britannique que je suis, la cour de cassation elle-même, proclame rait-elle la culpabilité de Dreyfus que j'aurais encore mes doutes, à moins qu'elle n'en produise la preuve. La preuve ! messieurs ; il n'y a que ça. Lavez ce linge sale « coram populo », comme vous avez lavé celui du Panama, et la France ne s'en portera pas plus mal. Vous avez bien été jusqu'à flétrir le « grand Français » qu'était de Lesseps, pourquoi ne feriez-vous pas la lumière dans cette ténébreuse affaire Dreyfus, au risque d'éclabousser quelques-uns de ces « chamarrés » qui ne parlent que de « cogner » sur les pékins quand ceux-ci s'avisent de trouver à redire à leur conduite.

J'en ai connu de ces chefs militaires qui étaient braves comme leur épée, mais qui n'en étaient pas moins de véritables porcs-épics et à qui j'aurais pas aimé à confier un seul pouce de ma peau si, même innocent — et peut-être parce que innocent — j'avais eu à passer en jugement devant eux. L'honneur du corps est une chose si passionnément dans cette famille-là qu'elle figure parfois les meilleurs esprits.

Pour me résumer, je ne prétends pas que Dreyfus est innocent, je dis seulement qu'il peut n'être pas coupable.

S'il est coupable, qu'on le prouve, et je me tais.

LA FROUDE

Ces maux de tête

Disparaissent promptement si vous employez les pilules rhumatismales du docteur King (Dr King's New Life Pills). Des milliers de patients ont expérimenté leurs merites incomparables pour la guérison des maux de tête nerveux et autres. Elles purifient le sang et renforcent les nerfs, établissent la santé, facilitent à prendre. Essayez-les. Seulement 25 cents. Votre argent vous sera rendu si vous n'êtes pas guéri. Vendues par tous les pharmaciens.

Un peu de Dreyfusisme

M. Hast ayant critiqué dans le *Temps* d'Ottawa les articles de Francœur sur l'affaire Dreyfus, nous trouvons, dans le même journal et sous le titre ci-dessus, la réplique suivante :

« Dreyfusisme » ou « dreyfusardisme », peu importe. Je prends la plume seulement pour contre M. Hast que « Francœur » n'est pas le seul dreyfusard en ce pays. Je reconnais volontiers que le bouilliant écrivain de *L'avenir du Nord* est peut-être un peu « raide » à l'égard de certains officiers de l'état-major général, mais je ne regarde pas ce qui écrivait comme une « curiosité ». Au contraire, je trouve cela très « sérieux ». Et si d'un côté je m'afflige de ce qu'un journaliste canadien français accable d'épithètes injurieuses des généraux de l'armée de notre première patrie, d'un autre côté je m'indigne de ce que ces derniers aient pu le mériter.

Mais laissons de côté « Francœur », qui n'a pas besoin d'un pygmée comme moi pour sa défense.

J'ai beaucoup de respect pour ce que M. Hast dit de l'affaire Dreyfus et du conseil de guerre qui a envoyé le malheureux officier de ce nom à l'île du Diable : cela part d'un bon naturel et prouve que l'amour de la patrie n'est pas un vain mot pour lui. Mais je n'ai pas été élevé à la même école que M. Hast, probablement : autres pays, autres idées. En France, la Justice, au lieu d'avoir un bandeau sur les yeux, porte des lunettes grossissantes. Là, le prévenu est un coupable tant qu'il n'a pas établi son innocence ; ici, c'est un innocent tant qu'on n'a pas démontré sa culpabilité. Or, Dreyfus a été jugé à huis-clos et, pendant qu'il languit sur son îlot de la Guyane, voilà que des révélation nous apprennent que son affaire a été « tripotillée » par une paire de scélérats qui ont fini par se faire justice eux-mêmes — l'un en se suicidant, l'autre en s'expatriant — après que leurs dires, faits et gestes eussent servi de base à l'accusation portée contre Dreyfus.

Et l'on voudrait qu'à ce compte on crût à la culpabilité du malheureux sur la simple affirmation de ses juges, quand il est prouvé que ces messieurs ont probablement été trompés s'ils ne se sont pas trompés eux-mêmes ou s'ils n'ont pas trompé le public ! Que ne demandent-ils tout de suite des applaudissements pour le général Mercier qui, ayant à choisir entre une certaine de suspect, procéda, dit-on, par voie d'élimination, écartant tout d'abord une cinquantaine de noms honorables, puis une trentaine de respectables, puis une dizaine de douteux et finalement laissant passer la dernière dizaine — mauvais, ceux-là — moins cette « canaille de D... »

Non, mes amis. Au Canada, comme en Angleterre, comme chez nos voisins les Américains, on ne touche à la liberté du sujet ou citoyen qu'il ne s'ensuive ; et quand un accusé comparait devant un tribunal, chez nous, on ne le bailloine pas, non plus que ses défenseurs, pour l'empêcher de parler. Il n'y a pas de raison ou de secret d'Etat qui tienne. Pas de nuit ou de mystère : le grand jour, le beau soleil, et tout le monde est satisfait ! Voilà pourquoi nous ne comprenons pas les réticences, les partialités — disons le mot — les préventions des tribunaux français. Voilà aussi comment il se fait que la généreuse indignation de « Francœur » éveille des sympathies, et que, pour ma part, dans l'espèce (comme on dit au palais) je me range, jusqu'à plus ample informé, du côté de la victime contre les bourreaux.

On va me crier, je le sais, que j'ai donné dans le panneau tendu par ces insidieux journaux de Londres. Mon Dieu, les politiciens de la perfide Albion font certainement leur métier en ne perdant pas une occasion d'embarasser le gouvernement français, mais cela n'empêche pas que deux et deux font quatre, qu'on n'a pas encore prouvé que Dreyfus est

couable. En vrai entêté britannique que je suis, la cour de cassation elle-même, proclame rait-elle la culpabilité de Dreyfus que j'aurais encore mes doutes, à moins qu'elle n'en produise la preuve. La preuve ! messieurs ; il n'y a que ça. Lavez ce linge sale « coram populo », comme vous avez lavé celui du Panama, et la France ne s'en portera pas plus mal. Vous avez bien été jusqu'à flétrir le « grand Français » qu'était de Lesseps, pourquoi ne feriez-vous pas la lumière dans cette ténébreuse affaire Dreyfus, au risque d'éclabousser quelques-uns de ces « chamarrés » qui ne parlent que de « cogner » sur les pékins quand ceux-ci s'avisent de trouver à redire à leur conduite.

J'en ai connu de ces chefs militaires qui étaient braves comme leur épée, mais qui n'en étaient pas moins de véritables porcs-épics et à qui j'aurais pas aimé à confier un seul pouce de ma peau si, même innocent — et peut-être parce que innocent — j'avais eu à passer en jugement devant eux. L'honneur du corps est une chose si passionnément dans cette famille-là qu'elle figure parfois les meilleurs esprits.

Pour me résumer, je ne prétends pas que Dreyfus est innocent, je dis seulement qu'il peut n'être pas coupable.

S'il est coupable, qu'on le prouve, et je me tais.

TEMPUS

Ottawa, 11 janvier 1899.

Une dangereuse étourderie

Peut-être est-ce la cause de quelque horrible brûlure par l'eau bouillante, ou d'une coupure ou d'un écrasement. L'onguent à l'arnica ou sonci des Alpes de Bucklen (Bucklen's Arnica Salve), le meilleur au monde, enlève la douleur et guérit promptement la blessure. Guérit les blessures anciennes, les débris de lèvres, les ulcères, les brûlures, les cors et les éruptions cutanées. Le meilleur remède connu contre les hémorroïdes. Seulement 25 cents la boîte. Guérison garantie. Vendu par tous les pharmaciens.

BAUME RHUMAL

Combien de maladies de poitrine, combien d'inflammations de poumons, et combien de bronchites seraient évitées si, dès que le toux vous prend, vous usiez du Baume Rhumal.

La Minerve du 10 janvier dernier donne un compte-rendu tronqué et incomplet des délibérations de la prétendue phalange de la jeunesse conservatrice des Deux-Montagnes, tenues à Saint-Benoît, la veille du jour des Rois, le 5 janvier 1899.

Un conservateur raisonnable, présent aux enfantillages dont il a été témoin, nous communique les discussions et les délibérations intimes qui ont précédé la farce et la comédie publiques qui ont été jouées à l'hôtel Archambault, à Saint-Benoît.

Le projet de la grande association conservatrice a été conçu par un nommé Arthur Sauvé, fier de marcher à côté de Girouard, des Beuchamp, des Fautaux, dit la sainte Minerve, Oui, à côté.

Mais qui est-il ce M. Sauvé ? C'est très simple ; il a été le Benjamin de Benjamin, ensuite élève des Trappistes, puis il s'est appelé Arthur Sincère dans les bons journaux et s'est enfin échoué dans les bureaux de la Minerve d'où il veut diriger le parti conservateur des Deux-Montagnes, errant à l'aventure, la coque brisée et coulant à fond, sans capitaine ni gouvernail.

Le sauveur Sauvé s'était flanqué d'un acolyte digne de lui dans la personne de M. André Fautaux, importé de Montréal pour prouver et démontrer, suivant la Minerve, que les jeunes de nos campagnes « laissent à eux-mêmes sans influence et n'ont que la force d'un enfant » (sic).

Allons, MM. Sauvé et Fautaux, les jeunes de nos campagnes sont forts, vigoureux, francs et braves, les lâches et les efféminés sont dans vos rangs.

Le petit cousin J. W. Sauvé, l'éminent avocat de Saint-Hermas A. Païement, J. Saint-Jacques, futur disciple de Théobald, J. Girouard, ex-M. P. et l'incomparable Benjamin Beuchamp, ex-M. P. P. pour toujours, et tutti quanti discutaient donc ensemble le nom de baptême de l'association monstre dont ils attendaient la venue.

Mon club s'appellera Girouard, disait Arthur Sauvé, et la Minerve lui consacra trois colonnes.

Pourquoi ne pas l'appeler Benjamin ? dit l'étudiant St-Jacques.

Tu perds la carte, répondit son confrère Fautaux ; rappelle toi que j'ai été président des étudiants en droit à Montréal et président du Club des Jeunes Conservateurs. Tu me dois obéissance. Sic voto, sic jubo.

A ce moment intervint Païement :

Mais, messieurs, vous n'êtes que des étrangers, et moi, comme co-paroissien de Benjamin, je vote pour lui. Girouard, c'est bien beau, mais il a pour lui les Seigneurs ; qu'au moins Benjamin ait son club.

Wells..... 34,059

McGill..... 22,577

Dudley..... 20,135

Gagnon..... 11,628

Labelle..... 26,113

Clyde..... 14,827

Salaberry..... 25,867

Beresford..... 4,570

Grandison..... 9,500

Joly..... 9,430

Minerve..... 22,915

Lesage..... 27,870

Kiamika..... 15,651

Mentigny..... 9,834

Lorange..... 12,329

Marchand..... 18,878

Turgeon..... 41,125

Boyer..... 33,037

Campbell..... 37,712

Wurtelle..... 4,599

Moreau..... 23,995

Rochon..... 26,900

Total en disponibilité..... 377,029

Remarque, je vous prie, que ce calcul ne comprend que ce petit angle et que les terres en disponibilité, laissant de côté les lots arpentés et les terres déjà vendues ; car je n'ai pu me procurer au juste le nombre d'acres que contiennent ces cantons, pour la raison que la plupart des arpenteurs ne parlent que des rangs qu'ils ont arpentés. Le guide du colon n'indique que les lots disponibles. Les livres de recensement ne procèdent que par cantons.

Voici un état des terres vendues depuis

1868 à 1896 : 8,866,395 acres ; octroyées gratuitement, 305,053.

La plus grande partie de cette région, car il faut excepter la vallée de la Lièvre et de la Kiamika, appartient aux formations laurentiennes, c'est-à-dire qu'elle est accidentée ; mais elle ne s'élève guère qu'à 300 pieds au-dessus du niveau de la mer, et elle est généralement rocheuse.

Elle est sillonnée de rivières qui se jettent dans l'Outaouais. Les principales sont la Nord, longue de 45 milles, la Rouge, qui parcourt 100 milles et la Lièvre qui arrose 160 milles. Toutes sont flottables et en partie navigables.

Et ces rivières sont accidentées d'élargissements qui forment d'immenses lacs de 30, 40, 50 milles de tour. Et des petites rivières en tous sens viennent s'y jeter, grossies elles-mêmes par une quantité innombrable de décharges de lacs et de sources tellement nombreuses qu'on peut dire sans exagération qu'il n'y a peut-être pas un mot dans cette région qui n'ait une pièce ou un fillet d'eau. Et quand je parle de lacs, vous pourriez vous imaginer des étangs ; mais ils sont nombreux ceux qui ont 30 et 40 milles de tour. Ceux de 5 à 6 milles de circonférence sont si multipliés qu'ils ne sont pas tous mentionnés sur la carte et il faut renoncer à les énumérer. Vous croyez que j'exagère ? prenez le canton Montigny que je connais particulièrement et dont les lacs ont été, par une gracieuse délicatesse de M. l'arpenteur, J. E. Girard, sanctionnée par le gouvernement, nommés à ma suggestion. J'y compte apparents sur

la carte 55 lacs dont le plus petit a 3 milles de tour et le plus grand 30 milles.

Or cette région est aujourd'hui en partie et sera demain, espérons-le, longue et traversée par le chemin de fer de Montréal et Occidental et par le chemin de fer de Colonisation de Montfort, lesquels se soudent au grand Pacifique Canadien et relient par conséquent ce territoire au monde entier.

Deux grandes routes la traversent : les chemins Chapleau et Mercier ; une infinité de chemins se croisent comme les veines de cette contrée pour venir s'attacher aux grandes artères et y font circuler l'activité et la vie.

Mais ces rivières, ces lacs et ces ruisseaux qui coulent dans ces montagnes, qui se gonflent aux obstacles qu'ils franchissent en bondissant et qui reprennent leur course tantôt douce, tantôt agitée, sont des vaisseaux qui alimentent et entretiennent l'activité, la vie.

Outre qu'ils prêtent leur dos aux charges les plus pesantes, ils offrent des pouvoirs de toute condition ; ils attendent dociles et se docilment facilement au gré de l'industrie. Leurs eaux se prêtent aux plaisirs et aux intérêts : ils invitent même l'homme à s'en servir.

Le vêtement de cette région aux contours si gracieux, c'est la forêt la plus belle du monde, je ne crains pas de le dire, forêt vierge, sortant toute naturelle et sans fard des mains du créateur. Mais qu'on s'y méprenne pas, une forêt vierge n'est pas composée d'arbres de 6,000 ans. Non, non, hélas ! Les arbres ont leur jeunesse, leur vieillesse et ils tombent ; ils ont leur croissance et leur déclin. Et dans ce ci-

Congrès de Colonisation

Le Grand Nord

DISCOURS DU RECORDEUR TESTARD DE MONTIGNY

Messieurs,

On m'a honoré de la tâche de parler du Nord. J'ai dû me défer de moi-même, car j'ai un faible pour cette partie de mon pays qui m'a vu naître, et où j'ai passé une partie de ma jeunesse. Je devrais dire ma vie, car partout où j'ai été, en Europe ou en Amérique, tous les objets de comparaison (que le voyageur doit nécessairement faire) étaient pris de ce coin obscur, où je voyais des richesses incomparables, inexploitées sans doute, mais non moins réelles. Deux fois, je le confesse, j'ai commis des brochures pour chanter à mes compatriotes les beautés et les avantages du lieu de mon berceau et du tombeau de ma famille. J'ai la prétention de croire que si ma prosaïque poésie n'a pas été entendue, c'est que la grosse voix du caré Labelle résonnait alors, et, par illusion, c'était bien lui qu'on écoutait et non mes faibles accents.

Mais mon faible reste pour le Nord, et voilà pourquoi je me définis. Ce que je vais vous dire est basé sur des observations, des données, des documents vrais. Et je donne mon billet payable à celui qui me trouvera en faute de véracité.

Quand on m'a désigné le Nord comme champ

de mes appréciations, j'ai pensé qu'on m'assignait la vallée d'Outaouais, nom qui me plaît, messieurs, parce que s'il n'est pas d'origine française, il est de cru indigène. Je ne le dis pas pour rire : ces noms sauvages nous rappellent cette race de héros des premiers temps de la colonisation, qui avaient bien leurs qualités, allez. On a vanté beaucoup ces légions fameuses qui, pour leur pays, leur liberté, se faisaient immoler et immolaient les autres. On les a beaucoup exaltés parce qu'elles avaient dans leurs rangs des chanteurs pour souffler leur renommée ; mais c'est en chantant eux-mêmes leurs exploits pour leur pays et leur liberté que ces fiers enfants des bois allaient au crucifiement.

Et ils avaient bien leurs qualités sociales aussi ; on les a connus doux, hospitaliers vis-à-vis les étrangers. Les missionnaires les ont trouvés soumis et l'esprit ouvert aux convictions. Les coureurs des bois se sauvaient à leur contact, tant leurs rapports intimes étaient attrayants. Ils ont été irrités ou gâtés par une civilisation déchristianisée.

Oui, je le répète, un nom sauvage donné à une île, à une rivière, à un comté de notre province, me fait plaisir, parce qu'il m'indique leur origine, qu'il me rappelle tout un passé et, je vous l'avoue, puisque la Puissance n'a put s'appeler « Nouvelle-France », j'aime mieux qu'elle se nomme « Canada ».

Mais, messieurs, la région qu'on m'a ainsi assignée est trop vaste. Elle renferme les comtés de Pontiac, d'Ottawa (aujourd'hui divisé en Labelle et Wright) Argenteuil, Deux-Montagnes, Terrebonne, Laval, Montcalm, L'Assom-

ption, Joliette, Vaudreuil ; partie de Berthier, Maskinongé et Saint-Maurice.

Je ne le mentionne que pour vous dire en passant quelle est l'importance de notre province en territoire, car cette vallée d'Outaouais seule qu'il comprend 40,130 milles carrés, n'est pourtant que la 5e partie de la province de Québec, laquelle renferme 346,928 milles carrés, tandis que la France n'en contient que 133,920.

Et pourtant la France donne vie à 40 millions d'habitants, tandis que notre vallée d'Outaouais n'en contient qu'un demi-million. Il y aurait donc place, dans notre vallée d'Outaouais, pour encore dix millions d'habitants.

Je me limite, et je ne m'occuperai que de ce qu'on est convenu d'appeler la région Labelle, de cette région née sous l'inspiration d'un apôtre, et que la reconnaissance a appelée de son nom. Je prendrai le triangle que forme la ligne des comtés de Terrebonne et d'Ottawa jusqu'à la Lièvre du côté est, la Lièvre du côté ouest, et comme base de ce triangle, le chemin de fer de colonisation de Montfort, — comprenant trente cantons : mais ce triangle renferme encore 300 milles carrés.

Ce sont :

Contenant en disponibilité acres

Morin..... 4,298

Howard..... 17,281

Montcalm..... 23,517

Arundel..... 3,083

Amherst..... 22,929

Addington..... 35,166

Preston..... 12,544

Mes amis, dit alors l'ex-M. P. P., donnons à Girouard un club de son nom, mais pour consoler ma vieillesse, promettez-moi que j'en aurai plus à Québec, mais que vous essaiez de m'expédier à Ottawa ; puis il déclara en sanglots.

Au milieu d'un grand silence, Joseph Girouard notaire et agent de la seigneurie d'Oka, ex-M. P., se leva majestueusement.

Beauchamp, dit-il, vous avez toujours baïonné et sali la classe professionnelle que je représente avec mes amis Sauvé et Fautaux ; mon club s'appellera Girouard et je me ferai battre aux prochaines élections pour vous empêcher de retourner à Québec en suite.

Maintenant, continua M. Girouard, laissez-moi vous présenter un jeune néophyte que j'ai dernièrement importé de Montréal pour l'établir à Sainte-Scholastique, où il débitera sa marchandise à ceux que j'ai l'intention de lui adresser.

C'est un avocat, n'en déplaise à M. Beuchamp, et il s'appelle... Edmond Brossard, libéral méconnu et rallié d'hier.

M. Brossard est alors introduit dans la salle, puis il adresse quelques mots bien sentis à l'assemblée. (La Minerve.)

Messieurs, dit-il, les conservateurs des Deux-Montagnes, étaient priés jusqu'à aujourd'hui d'hommes de cœur et d'énergie : les jeunes n'étaient que des enfants, alors au sein de la ville de Montréal où je bataillais et luttais pour les Libéraux, je me suis dit : il n'y a pas de boussole pour les bleus des Deux-Montagnes, oh bien, je serai cette boussole ! alors faisant mon petit paquet, faisant le sacrifice de mes idées libérales, je me suis dirigé vers Sainte-Scholastique, où j'ai planté ma tente dans un magasin de bonbons. Là, depuis quatre mois, j'attends, et je chante avec le poète : J'attends ! j'attends !

Mon passé vous est inconnu, vous l'ignorez sans doute, mais je vais vous le dire en peu de mots. Je suis jeune... (C'est évident, marmotta Adila Païement. — Silence dans les rangs, cria Sauvé — A l'ordre, tonna Girouard.) Je suis jeune ; en 1896, j'étais l'un des plus fidèles lieutenants de Préfontaine ; en 1897, je dédaignais au sénateur Dandurand une ode digne d'un meilleur sort, et je bataillais à côté de Rainville, portant haut le drapeau de Laurier et de Marchand. J'avais alors certaines espérances que je me dispensais de vous faire connaître, mais quand j'ai vu ces espérances brisées, j'ai cru que ma place était dans le parti conservateur. Me voici au milieu de vous, prêt à me sacrifier. Que voulez-vous que je fasse ?

Soyez secrétaire-correspondant, lui cria-t-on de toutes parts.

Nous croyons que ces quelques renseignements rendront complet le rapport de la Minerve.

UN INDISCRET.

Il lui sauva la vie

M. J. E. Lilly, notable de Hannibal, Mo., échappa dernièrement d'une façon merveilleuse à une mort horrible. Voici comment il raconte le fait : Je fus atteint de la fièvre typhoïde qui se compliqua de pneumonie. Mes poumons se durcirent. J'étais si faible que je ne pouvais même pas m'asseoir dans mon lit. Rien ne me soulageait. Je pensais bien être emporté bientôt par la consommation, quand on me parla du remède du docteur King (Dr King's New Discovery). Une première bouteille me fit un bien considérable. Je continuai d'en prendre, et maintenant je suis guéri et relevé au fort. Je ne saurais en dire trop de bien. Cette merveilleuse composition est le médicament le plus sûr et le plus prompt dans ses effets pour guérir les affections de la gorge et des poumons, — 30 cts et 1 piastre, dans toutes les pharmacies, chaque bouteille est garantie.

HISTOIRE DE LA SEMAINE

La montre de Tuteremu

Bon, excellent, naïf Parisien, ce Tuteremu, Parisien des pieds à la tête, Parisien qui aurait pu servir de modèle à Arnauld, à Paul de Kock, à Gavarni, à Henry Monnier et à Daumier !

Un incident dramatique devait marquer dans l'existence si placide de Tuteremu.

Un jour, on lui vola sa montre. — Sa montre et sa chaîne.

À la chaîne était attendu un médaillon dans l'intérieur duquel une main amie avait fait graver une fleur... une pensée.

Ah ! cette pensée ! — Il y avait là tout un poème cher à Tuteremu, ce qui lui rendait sa montre excessivement précieuse.

Mais comment la lui avait-on volée ? Où la lui avait-on volée ?

JEUX D'ESPRIT

MATHEMATIQUE

Un grand-père a oublié l'âge de son fils; il ne se souvient plus de celui de sa fille et il a toujours ignoré celui de sa petite-fille. Si le grand-père avait deux ans de plus ils auraient à eux quatre un siècle et demi; il a à lui seul autant de fois l'âge de sa petite-fille que son fils et sa fille l'ont de fois à eux deux, et la huitième de sa petite-fille.

On demande l'âge des quatre personnes.

CHARADE

M ou premier, mon second, ainsi que mon total Appartiennent tous trois au règne végétal.

LOGOGRIPIE

Je suis terre avec trois pieds.
Dans l'eau je vis avec quatre pieds.

8 lutions des derniers problèmes :

LOGOGRIPIE: Avril.
CHARADE: De-jouer.

2 La force nerveuse de Bismarck

Tout à sa admirable santé. Il n'y aura jamais de volonté de fer et d'énergie indomptable chez une personne dont l'estomac, le rein et l'intestin sont malades. Si vous voulez acquiescer ces qualités et arriver aux succès qu'elles procurent, employez les Pilules convalescentes du docteur King. Elles développent les forces naturelles du corps et du cerveau. Seulement 25 cents dans toutes les pharmacies.

Notre Marché

Janvier 1899.

Foin, le cent.....	\$1.50
Lard, le cent.....	5.50
Beuf, le cent.....	4.50
Avoine, la poche.....	.70
Patates, la poche.....	.50
Pois, le minot.....	.70
Sarrasin, la poche.....	1.20
Tabac canadien, la livre.....	12 à 15
Œufs frais, la douzaine.....	.32
Paille, le voyage.....	1.00

Nouvelles de St-Jérôme

— M. Jean Baptiste Rolland a été réélu maire de notre ville par acclamation.

— La Cie des sacs à Papier de Québec fabrique les meilleurs sacs à bon marché. Es s'adresser à S. Magnan, agent général, qui en a en dépôt.

— Lundi matin M. Itzweire de Montréal, épousait Mademoiselle Eugénie Gibault fille de M. Eschère Gibault.

— Immédiatement après la messe nuptiale les jeunes époux sont partis pour Boston.

— Nous leur présentons nos souhaits de bonheur les plus sincères.

— Grande vente de janvier chez R. Castonguay. Afin de faire place à son nouveau stock je suis décidé à sacrifier une grande quantité de marchandises, au prix coûtant et même en bas du prix. Voici: Etoffes à Robes, Etoffes à Manteaux, Modes, Fourrures, Parapluies, Gants, Fournitures, Tweeds, Manteaux, Habillements, etc.

— Nous offrons nos félicitations à MM. Bernard Gaudet fils du Dr Gaudet de Sainte-Anne, à M. J. A. Pilon fils de M. Anthime Pilon de notre ville et à M. Victor Léonard fils de M. le notaire Léonard de Sainte-Monique, qui tous trois viennent d'être admis à la pratique du droit.

— La grippe sévit avec vigueur dans Saint Jérôme. Les maisons où ne se trouve pas au moins un malade, sont rares.

— Maison à louer, \$2.00 par mois, ou à vendre. S'adresser au notaire J. E. Parent.

— M. Chagnon devant quitter Saint-Jérôme, a vendu toutes ses volailles de race. Il en avait pour plus de \$100.

— Allez faire vos achats au superbe magasin de nouveautés de Mme J. C. Lapointe, près du marché.

— M. Octave Bélanger a été réélu sans opposition maire de la paroisse.

— Grande réduction sur bijoux, objets de fantaisie en argent, pingles pour hommes, bagues, etc. Spécialité pour cadeaux de nocces. La Librairie Saint-Jérôme.

— Dimanche, M. Régis Dupras menait par une échelle sur le toit plat de sa maison pour constater si beaucoup de neige s'y était accumulée, quand l'échelle glissa; M. Dupras est tombé sur la poitrine et s'est brisé une côte dans sa chute. On le dit maintenant en bonne voie de guérison.

— M. S. Magnan est agent pour la Polynice Oil et les produits de Pin et Sapin parfumés.

— M. Ed. Rodier a toujours l'idée d'établir sous peu un nouveau système à l'électricité dans notre ville.

mière de nos grands bois, vous comptez des morts; mais vous ne les comptez pas tous, car les terribles sont affaiblis et se confondent avec le sol, que dis-je! les générations sont plusieurs fois ressuscitées dans cette tige que vous voyez verdoyante l'été, colorée l'automne et dépouillée l'hiver. Miracle de la résurrection! pour quoi me semblez-vous si difficile à croire quand je vous vois élever tous les ans.

Voilà, messieurs, la topographie vraie de cette partie de la province qui s'appelle « La Région Labelle ».

N'est-ce pas un beau buste de cette Province de Québec qui a les pieds au golfe et dont le Saint-Laurent forme la ceinture et dont la poitrine, gonflée par les Laurentides, est ornée de la verdure des bois et de l'émeraude des lacs où scintille l'étoile et se mirent les arbres?

Mais, messieurs, cette patrie ravissante n'a-t-elle que des attraits, des charmes et des atours? Ah! laissez-moi la disséquer, permettez-moi l'expression.

Et commençons par la couche qui la couvre. Que contient-elle? Des bois de toute essence.

Et d'abord, l'ERABLE, notre arbre national, dont le bois sec et sonore ne se tourmente pas; son emploi dans l'ébénisterie est reconnu; l'érable piqué ou ondulé orne nos beaux meubles et l'un des plus beaux autels du Gesù est en plâqué!

Comme bois de chauffage elle n'a pas son pareil et ses cendres sont d'une richesse incomparable.

Le constructeur de moulins le préfère à tout

— Aujourd'hui s'ouvre la Cour Supérieure à Sainte-Scholastique. La cause du Dr Prévost contre le Nord a été remise au terme de mars prochain.

— A vendre une jolie maison dans le bas de la ville. 2 logements. Belle occasion. S'adresser à S. Magnan, agent.

— M. S. G. Lavolette est allé faire un voyage de quelques semaines dans l'Arkansas.

— Les Sœurs Grises doivent ajouter une aile à leur hospice. Les travaux doivent commencer bientôt.

— AU MAGASIN DU BON MARCHÉ, R. CASZONGUAY. — Spécialités d'habillements, par-dessus faits sur commande par un bon tailleur et coupe garanti. Tweeds anglais, écossais, canadiens; serge beaver dans les derniers goûts.

— L'entreprise de notre nouvel aqueduc en fer a été donnée à M. S. G. Lavolette.

Le conseil, après avoir pris sur les \$35,000 votées, le montant destiné à payer l'ingénieur, c'est-à-dire \$1,275, a demandé à M. Lavolette si pour la balance, c'est-à-dire pour \$33,725, il voulait non seulement entreprendre le creusage et la pose des tuyaux, seuls points pour lesquels des soumissions ont été demandées, mais aussi se charger de tous les autres travaux, de tous les extras qui pourraient survenir, de l'achat des terrains, de l'achat des tuyaux, etc., en un mot de tout l'aqueduc. M. Lavolette, après avoir considéré la proposition, l'a acceptée. De cette façon le conseil n'a plus à craindre que les extras et les imprévus le conduisent au-delà des \$35,000 votées. D'un autre côté, il compte sur l'honorabilité et la compétence de M. Lavolette aussi bien que sur les conditions clairement détaillées et fixées du contrat pour ce qui a trait à la qualité des matériaux et des travaux.

CONFIANCE MERITEE

La confiance que tout le monde a dans l'efficacité du Baume Rhumal est bien justifiée par les nombreuses cures qu'il opère chaque jour. 25c partout.

PETITES ANNONCES

Une annonce dans « l'Avenir du Nord » coûte peu et rapporte beaucoup.

— Un magnifique bicyclette de \$80.00 est à vendre pour \$10.00. S'adresser au bureau de l'AVENIR DU NORD.

Mandats à Vendre

Au bureau de l'AVENIR DU NORD. Rien n'est si commode que les mandats de la Dominion Express. Toute personne qui a quelq'argent à envoyer devrait employer ces mandats qui coûtent moins cher que tous les autres. A notre bureau sur la rue Saint-Julien.

— On demande pour le Canada un dépositaire ou un agent général. — Monopole de la vente « Polynice Oil » spécialité médicale admise dans les hôpitaux des États-Unis et très avantageusement connue au Canada. (Voir aux annonces.) Caution, une garantie exigée, cinq cents dollars. Position d'avenir, fortune assurée. Dr ALEXANDRE, Spécialiste de Paris, 1218 G St. N. W. Washington, (D. C.)

— M. Martin Landes annonce au public qu'il fait une grande réduction dans le prix des marchandises d'hiver, tels que: capots de \$6.50 qu'il vend pour \$1.00; capots de \$7.00 qu'il vend pour \$1.50. Habits d'homme 40% meilleur marché que le prix régulier.

MARTIN LANDES,
Rue Labelle,
Pres du magasin Monette & Vézina.

CLAQUES

Dépôt de clagues Jacques-Cartier en vente chez J. D. FOURNELLE, marchand de chaussures à Saint-Jérôme. Le même escompte qu'à Montréal est alloué aux marchands qui achètent à la caisse.

— Annoncez dans « l'Avenir du Nord », le journal le plus répandu de tout le district de Terrebonne et des environs.

REPUTATION NON SURFAITE

Le Baume Rhumal est maintenant le remède le plus en vogue contre les rhumes obstinés, et sa réputation n'est point surfaite.

Nouvelles de Terrebonne

La Société des Artisans Canadiens-Français de Terrebonne fait l'élection des officiers. Ont été élus: président, E. L. Mathieu; vice-président, J. E. Brière; secrétaire archiviste, George Beausoleil; secrétaire financier, Léon Garau; censeur, le Dr Sylvestre, Damase Courval et Alphonse Lévesque; commissaire ordonnateur, Adolphe Beauchamp, fils; directeurs, Hormidas Desjardins, Arthur Sanscartier et Jos. Miron. Des votes de remerciements ont été adressés aux officiers sortant de charge.

— Mardi, le 17 du courant, est décédée à l'âge de 20 ans et 8 mois, Melle Lumina Leclerc, fille de M. Ernest Leclerc, hôtelier. Ses funérailles ont eu lieu jeudi.

— Nos félicitations à M et Mme Jos. Mas-

son à qui il vient de naître une fille qui a reçu sur les fonds baptismaux les noms de Marie-Antoinette.

Soyez belle

La femme qui est charmante de visage, de formes et de caractère aura de nombreux amis; mais celle qui veut posséder ces qualités devra avoir soin de sa santé. Si elle est faible, malade, elle sera nerveuse et irritable. Si elle est affligée de constipation et de dérangement du rein, l'impureté de son sang lui causera des boutons, des éruptions cutanées, et son teint sera mauvais. Les Amers Électriques sont le meilleur remède du monde pour régulariser les fonctions de l'estomac, du foie et du rein et pour purifier le sang. Ils donnent de la vigueur aux nerfs, rendent le regard brillant, la peau et le teint doux, veilles, riches. La femme malade et brisée devient une belle et charmante personne. Seulement 50 cents dans toutes les pharmacies.

IL A ACCOMPLI DES MERVEILLES

Le Baume Rhumal soulage immédiatement et guérit promptement les poitrinaires.

Nouvelles de Saint-Vincent de Paul

— Nos amateurs donnent jeudi soir une soirée au bénéfice de la maison des Sœurs de la Providence.

RIEN DE PLUS FACILE

C'est à cette saison de l'année que les rhumes sont plus à craindre. Avec le Baume Rhumal on s'en débarrasse facilement.

Nouvelles de Sainte-Thérèse

— Samedi, dimanche et lundi, il y a eu les Quarante-Heures au Séminaire.

— Mardi dernier, on a célébré, à l'église paroissiale, le service anniversaire de M. l'abbé F. X. Aubry, ancien curé de Saint-Jean, décédé à l'hospice Drapeau, ici.

M. l'abbé B. Aubry, vicaire à Montréal, a officiellement assisté de MM. les abbés H. Longpré et A. Papineau, du Séminaire, comme diacre et sous-diacre. On remarquait dans l'assistance: MM. les abbés Cousineau, chanoine, de l'archevêché de Montréal, J. Bélanger, curé de Maisonneuve, S. Lomeran, vicaire à Sainte-Brigitte, E. Lefebvre, vicaire au Sacré-Cœur, J. Godin, chapelain, Montréal, etc.

Toutes les communautés religieuses de Sainte-Thérèse assistaient à la cérémonie. Les élèves du Séminaire, sous la direction de M. T. Arbour, ont chanté la messe des morts harmonisée.

— M. Victor Fortier part lundi pour se rendre à l'exposition de Brockville avec 45 volailles.

— Mardi soir, il y a eu au Séminaire une petite séance au cours de laquelle M. l'abbé J. Bélanger, curé de Maisonneuve a grandement intéressé la gent écolière en faisant passer devant ses yeux, au moyen d'une lanterne magique, mille et un souvenirs historiques.

— Notre bazar, au profit de sœurs de la Providence, de l'hospice Drapeau, doit commencer la semaine prochaine.

IGNOTUS

Nouvelles de Sainte-Scholastique

— Dimanche, un nommé Ménard, à l'emploi de M. Joseph Graton, cultivateur de Ste-Scholastique, lui a volé, pendant son absence, un cheval blond, un sleigh, des vêtements et est parti on ne sait dans quelle direction.

Ménard venait, paraît-il, de St-Valentin. Il est mal vêtu, porte un vieux caquet, et un paletot brun, à carreaux.

Un détective est à sa recherche.

Nouvelles de Montigny

— Ces jours derniers un aérolythe a été observé dans la direction du Nord-Ouest. Le météore, d'une grosseur prodigieuse, brillait d'une lumière vive et sa chute, qui était verticale, laissa voir une longue traînée lumineuse. Arrivé à quelques centes pieds du sol, il éclata avec un bruit qui se fit entendre à une grande distance. C'est le deuxième phénomène de ce genre aperçu ici depuis la Toussaint.

Nouvelles de Labelle

— Une cause importante pour injures verbales s'est plaidée devant le magistrat du district A. Carrier. Le plaignant était M. F. X. Tessier, et le défendeur N. Charette, tous deux du canton de Kamika. M. Charette a été condamné à dix dollars d'amende et les frais.

— MM. Jérémie Boivin et Joseph Gagnon

se sont serti au tannage. Les fèves, qui sont un poison pour l'homme, mangées en grande quantité, engraisent les cochons, font une huile excellente pour la cuisine, et à brûler. Les feuilles, même sèches, sont aimées des moutons.

Le TILLEUL ou bois blanc. — Ornemental par la taille, très gros. Son bois blanc, léger et liant, est facile à travailler. Excellent pour la sculpture et le tour, touches de piano, vases, sabots, pelles, fonds et panneaux de voitures. Son écorce interne sert aux cordes. Quand il est travaillé avec soin, l'oué et huilé, il a l'apparence du bois satiné. Les abeilles, au printemps, produisent un miel supérieur en butinant sur ses fleurs. Son charbon sert à la poudre à canon. Les feuilles, même sèches, servent au fourrage.

L'ORME est un arbre géant et bien à sa place dans les parcs publics et privés; son bois est plein et ferme. Avec ses loupes ou excroissances, les ébénistes font des lames de placage veinées.

On se sert avantageusement de ce bois pour plancherier la cale des navires. On en fabrique aussi les bâtis de charnues, herbes, les jantes de roues, les essieux; grâce à sa résistance à l'eau, l'orme s'emploie bien dans la construction des conduits et tuyaux de drainage. Ses feuilles font un bon fourrage et son écorce fournit au tannage un bon astringent, tandis que l'intérieur de l'écorce s'utilise dans les cordes.

L'AULNE pousse dans les endroits bas, et se conserve bien dans l'eau. Son bois s'uti-

ont été élus membres du conseil municipal de Labelle.

— MM. Horace Chartier, Donat Chalifoux et Jos Lachapelle ont été élus conseillers de l'Annonciation.

— Le jeune enfant du Dr Bigonnesse est en pleine voie de guérison, grâce aux soins habiles du Dr H. O. Mercier.

— Quelques commerçants de bois négligent de payer régulièrement leurs employés, ce qui a pour effet de nuire considérablement au commerce local.

Nouvelles de Sainte-Julienne

— On signale de nombreux cas de grippe dans la localité, parmi lesquels il y en a eu de fatals.

— M. le curé a terminé, la semaine dernière, sa visite annuelle.

— M. Stanislas Guibault, cordonnier, vient d'être nommé maître de poste de Saint-Jérôme.

Une heureuse innovation

Nous devons des félicitations à M. E. Z. Massicotte, artiste, et M. Louis J. Béliveau, libraire, pour l'intéressant album qu'ils viennent d'éditer.

Le Grand Almanach Canadien Illustré est une nouveauté qui mérite l'approbation et l'encouragement de tous. C'est la première tentative de ce genre faite dans notre province et nous sommes heureux de constater l'heureux succès qui la couronne. Car il y a peu de jours que le Grand Almanach Canadien est en vente et déjà il est presque dans toutes les maisons canadiennes.

Pour en démontrer tout l'intérêt nous en publions ici le sommaire:

Texte: Préface, par Gonzalve Desaulniers; Un Conte du Pays, par Wilfrid Larose; Noël au Pays, par Mad. R. Dandurand; Débat d'Amour, par Alphonse Lusignan. Poésie: Louis Fréchette, Léon Lorrain, Napoléon Legendre, W. Chapman, R. Chevrier, J. B. Caouette, Eudore Étantur, Benjamin Sulte, A. B. Routhier, Joseph Nolin, Faucher de St-Maurice et Amédée Demault.

Gravures: Illustrations par Edmond J. Massicotte. Les personnalités de l'année, comprenant 40 portraits à l'héliogravure.

Prix de l'exemplaire: 10 cents. En vente à Saint-Jérôme, à la librairie Parent; à Montréal, chez l'éditeur, M. Louis J. Béliveau, libraire, 1617, Notre-Dame.

Livres, Journaux, Revues

Il sera rendu compte dans ce journal de tout ouvrage dont on nous enverra un exemplaire.

LES ANNALES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

15 rue Saint-George, Paris

Sommaire du numéro du 1er janvier 1899: Chronique politique; Note de la Semaine, Francisque Sarcey; Les problèmes psychiques et l'Inconnu, C. Flammarion; Conte pour le Jour de l'An, Hugues Le Roux; Les Échos de Paris, Sergines; Musée de Béguines, Agonie de Béguinage, G. Rodenbach; Poésies, Le Bain de l'Enfant, Anatole France; A celles qui sont seules, J. Redelsperger; A une musicienne, G. Rodenbach; Causerie Théâtrale, Adolphe Brissot; Musique: La «Burgonde», Ely-Ed. Grimaire; Pages Oubliées: Analyses Littéraires, Gaston Deschamps; Bibliographie: Mouvement Scientifique, Henri de Parville. Supplément illustré. Envoi d'un numéro spécimen.

Abonnement: 10 fr. par an.

L'ART MUSICAL

Sommaire du mois de janvier: Portraits: J. B. Faure, Melle Trebelli; Musique: 8 pages. Mazurka Sentimentale, pour piano, de A. Letondal; May-Bells, de F. Spindler; et une romance française, La Blanche Étoile, de A. Mozart.

Le texte comprend, en outre de 12 pages de matière intéressante, des correspondances d'Europe et d'Amérique, qui tiennent le lecteur au courant du mouvement musical, dans les centres artistiques européens et américains.

L'abonnement pour le Canada et les États-Unis, n'est que d'un dollar par an, pour une centaine de pages de musique choisie qui vaut à elle seule une vingtaine de dollars.

Il y a une romance française dans chaque numéro.

Adresser les abonnements à L'Art Musical, Montréal.

lise par les menuisiers, les tourneurs. On en fait aussi un charbon qui convient bien à la fabrication de la poudre à canon. Son écorce sert dans la teinture.

Le FRENE a le tronc droit, ferme, haut. Son bois tendre d'abord, se durcit bientôt et devient raide, convient bien au charbonnage, à la confection des échelles, manches d'outils, cercles et pour les ouvrages qui demandent de la légèreté jointe à la fermeté. Les moutons, les chèvres et les bœufs tirent de ses feuilles un bon fourrage. Les loupes servent dans les placages. L'écorce fournit une sorte de laine applicable en forme d'emplâtre; elle attire les mouches cantharides.

Le PIN, le roi de nos forêts, le plus haut de nos arbres. Il nous fournit le bois de charpente, des mats, les bordages pour les vaisseaux, madiers, planches pour menuiserie, tuyaux, bois d'allumettes; on tire de ses débris, par la distillation, de l'alcool, de l'acide acétique, du goudron, de la paraffine, et les gaz dégagés pendant l'opération peuvent être utilisés pour la production du noir de fumée.

Le CEDRE ou thuya, bois le meilleur, le plus beau et le plus durable tant pour la charpente que pour la menuiserie; on en fait des poutres, lambourdes; piquets et perches pour clôtures et le bardeau pour les toits.

Le SAPIN, ou baumier, est un de nos plus beaux bois résineux. Il est léger, tendre et facile à travailler et est propre aux ouvrages de charpente et de menuiserie. On en construit des bateaux, pes condogs d'eau; on en tire aussi la pulpe pour papier, les poutres, che-

PROVINCE DE QUEBEC
Bureau du Conseil municipal du comté d'Argenteuil

Lachute, 7 janvier 1899

Je donne par les présentes avis public que les terres ci-après mentionnées seront vendues par encan public, au Palais de Justice, en la ville de Lachute, dit comté, au lieu où se font ordinairement les séances du Conseil de comté, mercredi, le premier jour de mars prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les cotisations et charges dues aux municipalités ci-après mentionnées, sur les divers lots ou parties de lots ci-après désignés, à moins que les dites charges et cotisations ne me soient payées avec les frais avant la date fixée pour la vente.

Dans la Municipalité du Canton d'Arundel

Noms	Résident ou non résident	Rang	No du lot ou Partie de lot No du Cadastre	Acres	Taxe mun'ale	Total
Wilfred Barrette	Non résident	8	Lot No 28		\$6 94	\$6 94

Dans la Municipalité du Canton Harrington et Union

Noms	Résident ou Non résident	Rang	Numéro du Lot ou partie de lot No du Cadastre	Taxe municipale	Total
John Dubau	Résident	9	N E ¼ lot 21a Harr.	\$0 50	\$0 50
Peter McCrimmon	"	5	S ¼ lot 7 B "	0 50	0 50

Dans la Municipalité du Canton de Grenville et Augmentation

Noms	Résident ou Non résident	Rang	No du lot ou partie de lot No du Cadastre	Acres	Taxe scolaire	Total
Ebenezer Biglow	Résident	3	S ¼ 19a Grenville	100	\$3 12	\$3 12
John Kelley	Non résident	4	N. 12b do	102	1 56	1 56
Mr. Turney	do	5	S. 10a do	77	3 12	3 12
Hamilton Bros	do	6	N. 19b do	87	1 56	1 56
N. N. Parker	do	6	S. 9a do	56	4 70	4 70

Lachute, 7 janvier 1899

GAVIN J. WALKER,

Secrétaire-Trésorier du Conseil municipal du Comté d'Argenteuil

APPRENTI DEMANDE

M. I. Viau & Fils demandent un apprenti mouleur.
S'adresser à leur Fonderie.
Saint-Jérôme.
P. Q.

FIERI FACIAS DE TERRIS

Cour de Circuit pour le comté de Terrebonne
District de Terrebonne }
Sainte-Scholastique }
savoir: No 2071

DAME VITALINE VANNIER, Demande-resse, vs. DAME MARCELINE MONETTE, Défenderesse.

Deux lots de terre situés dans le premier rang du canton de Duncester, à Sainte-Lucie, comté et district de Terrebonne, connus et désignés aux plan et livre de renvoi officiels, sous les numéros seize A et dix-sept A (16A et 17A), pour la partie qui ne se trouve pas dans la paroisse de Sainte-Agathe des Monts, dit district.

Pour être vendus à la porte de l'église catholique du village de Sainte-Lucie, dit district, le HUITIÈME jour de FÉVRIER prochain, à ONZE heures de l'avant-midi.

L.APOINTE & PRÉVOST
Shérif.

Bureau du Shérif,
Sainte-Scholastique, ce 30 décembre 1898.

Delle J. VIAU

COUTURIÈRE

Robes, manteaux, patrons faits ou taillés sur mesure, habits d'enfants, linges de corps, tricots, etc.
Rue Saint-Joseph,
Saint-Jérôme.

MASSERRO & Cie

March

Prévost & de Martigny

Avocats, Procureurs, Solliciteurs

Saint-Jérôme, P. Q.

JOSEPH FORTIER

AVOCAT

Sainte-Scholastique

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Détroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis.

Des trains express quittent Montréal aux heures et jours ci-après pour Toronto et l'ouest.

	Quotidien	Ex. Dimanche
Qte Montréal	9 h. matin	11 h. 25 soir
Arr. Toronto	5 h. 30 soir	7 h. 15 mat
Arr. Hamilton	6 h. 55 soir	8 h. 45 mat
Arr. Ch. Niagara	8 h. 40 soir	10 h. 55 mat
Arr. Buffalo	10 h. soir	12 h. midi
Arr. London	3 h. 10 matin	11 h. 30 soir
Arr. Détroit	6 h. 45 matin	2 h. soir
Arr. Chicago	2 h. soir	9 h. 10 soir

Quittent Montréal le dimanche, à 8 h. soir. Tous ces trains font la communication sans retard à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'Ouest américain, y compris les Etats de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retenir votre place dans les chais-dortoirs, adressez-vous à

J. M. DORION,
Lachute ou St-André d'Argenteuil.
Dr E. N. FOURNIER,
Saint-Jérôme.

LA LIBRAIRIE

Ancienne et moderne

LIVRES NEUFS ET D'OCCASION

Attention spéciale aux commandes par la poste et à toutes demandes de renseignements. Commission en Librairie, Importation, Echange de livres.

Louis-J. Béliveau,
LIBRAIRE-PAPETIER
1017 RUE NOTRE-DAME, —O— MONTREAL
2-12-98—1a. (Dépôt de journaux français)

Etes-vous assurés ?

Sinon

Faites-vous assurer par M. JOS. CORBEIL

FEU : ROYAL, QUEEN, WESTERN, ALLIANCE, IMPERIAL, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL-UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON — AND — LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

VIE : The Great West Life Assurance Company.

PRETS ET EMPRUNTS : The Canadian Mutual Loan & Investment Company.

A vendre ou à louer

Un superbe hôtel situé dans le bas de la ville de Saint-Jérôme. Ancien hôtel St-Vincent. S'adresser à

M. JOSEPH BOISSEAU,

25-11-98—1a. Saint-Jérôme.

Fonderie Saint-Jérôme

M. I. VIAU & FILS

L'ancienne fonderie Laviolette ainsi que tout le matériel à finir les ouvrages en fonte, viennent d'être achetés par M. I. Viau & Fils.

Ces messieurs sont prêts à exécuter tous travaux et toutes réparations.

Ouvrage fait rapidement et garanti.

SAINT-JEROME, P. Q.

18-11-98—6 ms.

Guerison assurée

Avec l'onguent déjà célèbre : "La Reine du Nord", le rife, les crevasses, les brûlures, l'herbe à puce, la démangeaison appelée gratelle, sont sûrement et rapidement guéris.

Cet onguent merveilleux se vend très bon marché.

S'adresser au propriétaire

M. J. BESSETTE, barbier

Saint-Jérôme.

LOUIS CORBEIL

HOTEL DU MARCHE

Maison des mieux tenues et des plus recommandables sous tous rapports

Près du Marché, ST-JEROME

A. E. J. GLOBENSKY.

Immeubles

Achetés et vendus ou à échanger pour propriétés de ville.

EVALUATIONS FAITES

Règlements de Faillites et de Successions

Bureaux :

10, RUE ST-JACQUES,

Chambres 4, 5, 6.

MONTREAL

DR C. D. LONGPRE & CIE,

Assortiment complet de Parfumerie

de fantaisie des célèbres maisons françaises

ROGER & GAILLET, COUDRAY, PINAUD

et américaine RICKSECKER

pour CADEAUX de Noël et

du Jour de l'An.

PHARMACIENS

REMEDES PURS, ...

MEDECINES BREVETÉES . . .

PRESCRIPTIONS des médecins rem-

plies avec soin

Les commandes reçues par la malle ou pa-

le téléphone seront exécutées avec promptitude

Rue St-Georges, en face du marché, Saint-Jérôme

Remède Infaillible CONTRE L'IVROGNERIE

Traitement à la maison Dyke cure

Les recherches modernes de la science médicale ont obtenu des résultats prodigieux, mais, là où la médecine a pour ainsi dire opéré des miracles, c'est dans sa lutte contre l'ivrognerie. Il y a quelques années surgit une méthode scientifique fortement recommandée par les hautes autorités de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et appelée DYKE CURE. Ce remède a obtenu déjà des résultats merveilleux.

En trois ou cinq jours, il enlève tout désir des boissons enivrantes et dans trois ou quatre semaines il remet le patient dans son état normal. Ce remède est pris privément sans que personne s'en aperçoive, sans perdre une seule journée d'ouvrage, sans gêner ses affaires et sans danger pour le patient.

Ce remède consiste dans un liquide végétal pris comme tonique. Les heureux résultats du Dyke Cure ont déjà été certifiés par des hommes de grande réputation dans toutes les provinces du Dominion.

M. W. H. SCOTT, est l'agent spécial pour ce remède merveilleux. M. W. H. Scott a

Prix de ce Remède infaillible - \$25.00.

S'adresser à W. H. SCOTT, Saint-Jérôme, P. Q.



Bière et Porter

DE

John Labatt

LONDON

Les MEILLEURS BREUVAGES

Ont obtenu la plus haute récompense sur ce continent à l'Exposition universelle, Chicago, 1893, et une Médaille d'Or à l'Exposition de la Mi-Hiver, San-Francisco, Cal., 1894.

Surpassent sous tous rapports tous les concurrents du Canada et des Etats-Unis et ont obtenu huit autres médailles en Or, en Argent et en Bronze aux grandes Expositions universelles. Prix Spéciaux au gros.

D. CLOUTHIER, Seul Agent

SAINT-THERÈSE, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, &c

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes.

Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges, &c.

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

des meilleures Fabriques

à des prix défiant toute compétition

S. G. LAVIOLETTE

ST-JEROME

The Merchants Bank of Canada

Bureau chef Montréal

CAPITAL PAYE \$6,000,000

FONDS DE RESERVE \$3,000,000

G. HAGUE,

Gérant-général.

THOMAS FYSHE,

Gérant-général adjoint.

E. F. HEDDEN,

Surintendant des succursales.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES CITES ET DANS LES PRINCIPALES VILLES

DE LA PUISSANCE DU CANADA

Fait toutes sortes de transactions de Banque.

Change Anglais et Américain acheté et vendu.

Nous escomptons les billets approuvés des manufacturiers, marchands, commerçants

cultivateurs.

Dépôts reçus et intérêts payés au taux courant.

Lettres de crédit émises payables en Chine, au Japon et dans tous les pays du monde.

A. C. E. DELMEGE, Gerant

Succursale de St-Jérôme

M. LAPORTE

BOUCHER



Nouveau Tailleur

M. A. ETHIER, sol-

licite la visite de tous

ceux qui veulent des habits bien faits. Coupe

garantie et prix modérés.

A. ETHIER,

Rue Sainte-Marie, près du pont de fer



Magnifique choix de viandes

de toutes sortes

Le Courrier des Etats-Unis

SEUL JOURNAL D'AMERIQUE

Publiant des dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe de tous les grands journaux de New-York ainsi que les dépêches de la presse associée de toutes les parties du monde.

CONDITIONS D'ABONNEMENT

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LES ETATS-UNIS ET LE CANADA
Payable invariablement d'avance

	Un An	Six mois	3 mois
Edition Quotidienne (Courrier du Dimanche compris)	\$12 60	\$6 30	\$3 40
Courrier du Dimanche (paraissant le dimanche matin)	2 50	1 50	
Edition Hebdomadaire (paraissant le mardi matin)	5 20	2 60	1 50

Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois

Nous engageons nos correspondants à faire leurs remises par Chèques, Traités, Mandats-Poste (Money-orders), ou Express-Money-Orders à l'ordre

H. P. Sampers & Co.,

195 et 197, Fulton Street, NEW-YORK

LA FRONDE

Directrice : Marguerite DURAND

JOURNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DIRIGÉ ET RÉDIGÉ PAR DES FEMMES

Tient parfaitement bien au courant de la politique étrangère et surtout de la politique d

France. Ecrits politiques, chroniques féministes, critiques théâtrales, etc.

Conditions d'abonnement : Un an, \$7.00 ; Six mois, \$3.60 ; Trois mois, \$2.90

14 rue Saint-Georges, Paris, (France)

POLYNICE OIL

REMEDE FRANCAIS

Pour l'usage externe. Connue dans l'univers entier pour son efficacité merveilleuse et

incontestable.

Il guérit le Rhumatisme, Lumbago, Névralgie, Dyspepsie et autres

maladies inflammatoires.

Adopté dans les hôpitaux de Paris, Europe et des Etats-Unis.

VILLE DE MONTREAL, CANADA,

Experiences faites à l'Hôpital civique

Il me fait plaisir, après m'être rendu compte

de l'efficacité thérapeutique et physiologique de Polynice Oil de lui donner mon attestation

d'une manière consciencieuse.

En maintes circonstances, depuis l'automne

dernier, j'ai assisté à l'application de Polynice Oil, soit dans le cas de rhumatisme, d'inflam-

mation de pommures, dyspepsie, etc., et vram-

ent, tout médecin que je suis, je dois m'in-

cliner et dire bien sincèrement que j'ai été

chaque fois émerveillé de l'efficacité si prompte

et de la cure radicale des maladies si haut

mentionnées.

Je dois dire en outre, que cette spécialité si

efficace n'a aucun effet débilitant quelconque.

(Signé) Dr NAIKRE BLACKBURN,

Médecin de l'Hôpital civique, Montréal

Colonel Hughes, chef de police, Montréal :

— Je puis recommander Polynice Oil aux per-

sonnes atteintes de rhumatisme. J'ai pu me

rendre compte personnellement de son effica-

cité que je ne saurais trop louer.

(Signé) G. HUGHES, Colonel

Le Dr Gadbois, rue Cadieux, Montréal, dit :

Les nombreux cas de rhumatisme et d'au-

tres maladies que j'ai vu guérir par Polynice

Oil me permettent de dire que cette nouvelle

découverte médicale française n'a pas besoin

de recommandations. Elle se recommande

d'elle-même par son efficacité, et lorsqu'elle se-

ra mieux connue, elle sera employée dans pres-

que toutes les maladies.

M. Charbonneau, hôtelier, coin des rues

Fortier et Cadieux, Montréal : — Qu'il me

Envoie franco contre 50 cents en mandat-poste.

Dr A. ALEXANDRE, Spécialiste de Paris

1218, G ST. N. W. WASHINGTON, D. C.

Exigez sur chaque flacon le nom et l'adresse ci-dessus. Il se fait et il se vend beaucoup

d'imitations. Prière de les signaler. RECOMPENSE.

Nouveau Magasin de Mme J. C. Lapointe

Bloc Parent, Près du Marché.

Mme J. C. Lapointe informe le public qu'elle vient d'ouvrir un magasin de

Marchandises Seches & Epiceries

dont le stock varié et choisi satisfait tous ceux qui voudront bien aller acheter chez elle.

Notre assortiment d'ETOFFES A ROBES est très complet et les dames peuvent

être assurées d'y trouver toujours un choix exceptionnel de marchandises dont les prix d'ont

toute compétition.

Notre assortiment de MERCIERIES est considérable et renferme un grand choix de

Cravates, Chemises, Collets, Corps et Caleçons, etc.

Grand choix de TWEEDS, de BEAVERS, qui seront vendus excessivement bon

marché.

MANTEAUX, FOURRURES,

Lor considérable de COTONNADES à très bon marché.

FLANELLETES de toutes sortes aux patrons les plus nouveaux et à des prix

excessivement bas.

HABITS faits sur commande par un tailleur de première classe.

Assortiment complet d'épicerie de 1ère qualité.

Venez voir nos prix avant d'acheter ailleurs.

Mme J. C. Lapointe, Saint-Jérôme

M. DAMASE RICHER

HORLOGER-BIJOUTIER

Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bi-

joux, Joints de mariage, Bagues, Chaînes, etc.

27 Réparations de toutes sortes faites avec soin,

promptement et garanties.

28 Choix de lunettes de tous les prix.

En face du Marché, - Saint-Jérôme, P. Q.

EAU MINÉRALE PURGATIVE

"AGENDA"

Excellent purgatif en tout temps de l'année

pour Enfants, Vieilles, Adultes,

Femmes enceintes.

Purge sans donner de coliques ; n'empêche pas

de travailler. Chaque bouteille contient 8 à

10 purgations. PRIX, 25 cts.

En vente à la PHARMACIE LONGPRÉ,

En face du Marché, Saint-Jérôme, P. Q.

S. MAGNANT

Agent general

Représentation, Collection,

Comptabilité, Commission,

Assurances, etc. etc.

Bureau : Rue Labelle,

SAINT-JEROME.

La Revue Canadienne

Paraissant le 1er de chaque mois par livraison

de 64 pages. S'occupe d'histoire, de littérature,

de philosophie, de beaux-arts, etc. Abonne-

ment : \$2.00. S'adresser au bureau de l'AVE-

NIR de NORD, à Saint-Jérôme, P. Q.

L'illustré National

SPLENDIDE

journal par-

sien, illustré,

paraissant chaque semaine. Dans le genre du

Petit Journal, si connu au Canada. Ecrits lit-

téraires, chroniques politiques, nouvelles char-

mantes, etc. Prix excessivement bas : \$1.00

par année. S'adresser au bureau de l'AVENIR

du Nord, Saint-Jérôme, P. Q.

La Revue des Deux Frances

Aucune revue peut rivaliser d'intérêt avec elle

pour les Canadiens. On y trouve des écrits d'un in-

térêt débordeant dans tant d'excellents écrivains

français qu'à nos meilleurs plumes canadiennes.

De plus, cette revue publie de superbes gravu-

res. Le prix de l'abonnement est de \$4.00 par an.

S'adresser au bureau de l'AVENIR du Nord, Saint-

Jérôme, P. Q.

La Nouvelle Revue

28, Rue de Richelieu, PARIS.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PAIX
